

Le 31 octobre 2008, à l'occasion des journées « C'est pas classique », Alain Lanceron a été fait citoyen d'honneur de la Ville de Nice où il est né. L'occasion pour le Maire, Christian Estrosi, de rappeler l'importance de « ce passeur de projet, ce passeur de talents » dans le monde de la musique en France et à l'étranger.

Silvia Valensi : Selon Shakespeare « les lieux contribuent au mythe », quels ont été les lieux de votre jeunesse niçoise qui ont déterminé votre passion pour la musique ?

Alain Lanceron : Tous les lieux où l'on faisait de la musique à Nice, y compris la petite salle de l'Artistique(2) où amateurs et professionnels se succédaient pour des concerts dominicaux. Les concerts d'instrumentistes de renom au Palais de la Méditerranée m'auront aussi beaucoup marqué avec tous les grands artistes qui se succédaient à longueur d'année : William Kempf, José Iturbi, Samson François, George Cziffra, Christian Ferras, etc. Mais, c'est l'Opéra de Nice qui m'a laissé les souvenirs les plus vivaces. J'ai dû y voir mon premier opéra à l'âge de 4 ans. A partir de 13 ans et jusqu'à mon départ pour Paris, j'y ai vu pratiquement tous les spectacles 2 fois, le vendredi soir et le dimanche après-midi. On y proposait un nouvel opéra chaque semaine avec des productions parfois fort simples, mais avec des distributions formidables. Je me rappelle en particulier mon premier Wagner : Parsifal avec Isabel Straus, Wolfgang Windgassen, Ramon Vinay et Hans Hotter, une distribution à faire pâlir de jalousie Bayreuth. C'était l'époque où Pierre Médecin présentait régulièrement, en bon disciple de Wieland, les grands Wagner dans des mises en scène d'un modernisme marquant pour l'époque avec également des créations telles l'Elégie pour Jeunes Amants de Henze avec la grande Mady Mesplé où Pierre Médecin avait, pour la première fois, utilisé le cinéma dans sa mise en scène.



S.V. : Quelles ont été les rencontres artistiques qui ont apportés du sens à votre carrière, à votre propre sensibilité musicale ?

A.L. : Il y en a eu tellement que je ne saurais privilégier l'une plutôt que l'autre. Ce qui m'a donné le plus de satisfaction fut de connaître, sur le plan professionnel, des artistes que j'admirais auparavant en tant qu'amateur : Yehudi Menuhin, Mstislav Rostropovitch, Nicolaï Gedda, Elisabeth Schwarzkopf, Victoria de los Angeles... et beaucoup d'autres.

S.V. : Quelle est la différence de EMI et de Virgin Classique ? Et comment leurs histoires se sont-elles croisées ?

A.L. : C'était deux labels concurrents. Virgin Classics a été créé en 1988 par Richard Branson, qui avait précédemment créé le label Virgin Pop. EMI a racheté en 1992 tous les catalogues Virgin et la partie classique nous a ensuite été confiée en 1996, pour la gérer de Paris à l'international, tant sur le plan artistique que marketing. Leurs histoires sont en quelque sorte complémentaires. Il y a, d'une part, le grand frère EMI, plus que centenaire, très institutionnel, label mythique de musique classique par excellence avec, au départ, la marque La Voix de son Maître, un des logos les plus connus au monde et d'autre part, Virgin Classics, le petit frère de 20 ans qui revendique son indépendance et qui sort d'une adolescence bouillonnante pour entrer dans un âge adulte plus serein mais tout aussi passionnant.

S.V. : Pensez-vous que la politique d'un label implique une notion d'identité, de profil artistique ?

A.L. : Il est indispensable pour un label d'avoir une identité et un profil, car la vraie question à laquelle on doit répondre lorsque l'on est face à un projet d'enregistrement n'est pas pourquoi pas ? mais pourquoi ?. En d'autres termes, dans un marché saturé, il faut que chaque nouveau projet corresponde à un apport nouveau dans la discographie, une remise en question fondamentale de l'acquis. Virgin Classics se concentre sur trois axes principaux : la musique baroque, la musique vocale et les jeunes artistes.

S.V. : Vous avez contribué à la redécouverte du Patrimoine français en rééditant les grands enregistrements du passé. Est-ce pour vous un travail de conscience ou de mémoire ?

A.L. : C'est une autre facette capitale du travail d'éditeur. En tant que détenteurs de trésors que des générations d'artistes nous ont confiés, il est de notre devoir de les remettre régulièrement au catalogue, ne serait-ce que pour les mettre en perspective par rapport aux interprétations actuelles. L'interprétation, les styles, la sensibilité des interprètes et des auditeurs évoluent au fil du temps. Je rêve du jour où l'odieuse expression supprimé du catalogue n'existera plus et où tous les enregistrements passés et présents seront disponibles par le biais du téléchargement payant.

S.V. : Quelle importance accordez-vous à la musique contemporaine. Avez-vous une politique d'action bien précise dans ce domaine ?

A.L. : Les enregistrements de musique contemporaine ne se vendent malheureusement pas ou

peu. C'est pourquoi nous sommes extrêmement sélectifs en ce domaine. Cela ne veut pas dire pour autant que nous ne faisons rien. Le compositeur anglais Thomas Adès, qui est un peu le nouveau Britten, est un artiste exclusif EMI Classics. Le compositeur chinois, ancien élève d'Olivier Messiaen, Qigang Chen a enregistré plusieurs disques pour Virgin Classics. Le pianiste Leiv Ove Andsnes et le flûtiste Emmanuel Pahud on chacun enregistré récemment un disque de musique contemporaine comportant une œuvre du compositeur français Marc André Dalbavie. Pour ne citer que quelques exemples.

S.V. : Vous avez réalisé plus de 500 enregistrements avec les plus grands artistes contemporains. Avez-vous encore des rêves à réaliser ?

A.L. : Heureusement que oui ! Je pense d'ailleurs régulièrement aux enregistrements que je n'ai pas fait plutôt qu'à ceux que j'ai réalisés. Il y a encore du pain sur la planche...

Parcours d'Alain Lanceron :

Diplômé de l'école de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et licencié es sciences économiques.



En 72 il rentre chez Pathé-Marconi-Emi.

En 73 nommé responsable des projets spéciaux.

En 78 nommé directeur du département classique de Pathé Marconi-Emi.

En 96 il prend la présidence de Virgin Classique à Paris, seul label classique d'une multinationale basé à Paris.

En 2007, il est nommé vice président Artistes et Répertoire pour le label Emi Classics.

Chevalier dans l'ordre des arts et des lettres et chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Critique musical de 70 à 80 auprès différents magazines.

Depuis 05 président du CNIPAL : centre national d'insertion professionnel d'artistes lyriques

**Silvia Valensi** entretien avec Alain Lanceron(1)